

14 - CPAM de Caen

15 - CPAM d'Aurillac

demarche.numerique.gouv.fr

: Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières Démarche Organisme : Réétude des Indemnités Journalières Travailleurs Indépendants Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Cette procédure permet aux travailleurs indépendants de solliciter le ré-examen de leurs droits s'ils ont perçu une indemnité journalière nulle en maladie ou une indemnité journalière minimale en maternité pour les arrêts ayant débuté au 1er Janvier 2020 pour les arrêts maladie et au 1er Novembre 2019 pour les arrêts maternité. Votre caisse de rattachement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 01 - CPAM de Bourg-en-Bresse 02 - CPAM de l'Aisne 03 - CPAM de Moulins 04 - CPAM de Digne-les-Bains ☐ 05 - CPAM de Gap ☐ 06 - CPAM de Nice ☐ 07 - CPAM de l'Ardèche 08 - CPAM de Charleville-Mézières 09 - CPAM de Foix 10- CPAM de Troyes 11 - CPAM de Carcassonne 12 - CPAM de Rodez ☐ 13 - CPAM de Marseille

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières
17 - CPAM de La Rochelle
18 - CPAM de Bourges
19 - CPAM de Tulle
21 - CPAM de Dijon
22 - CPAM de Saint-Brieuc
23 - CPAM de Guéret
24 - CPAM de Périgueux
25 - CPAM du Doubs
26 - CPAM de Valence
27 - CPAM d'Evreux
28 - CPAM de Chartres
29 - CPAM du Finistère
2A - CPAM d'Ajaccio
☐ 2B - CPAM de Bastia
30 - CPAM de Nîmes
31 - CPAM de Toulouse
32 - CPAM d'Auch
33 - CPAM de Bordeaux
34 - CPAM de l'Hérault
35 - CPAM de Rennes
36 - CPAM de Châteauroux
37 - CPAM de Tours
38 - CPAM de l'Isère
39 - CPAM de Lons-le-Saunier
40 - CPAM de Mont-de-Marsan
11 - CPAM de Blois
42 - CPAM de la Loire
43 - CPAM du Puy-en-Velay
44 - CPAM de Loire-Atlantique
45 - CPAM d'Orléans
46 - CPAM de Cahors
47 - CPAM d'Agen
48 - CCSS de Mende

Demande de reetude de dossier indemnites journalières
50 - CPAM de Saint-Lô
51 - CPAM de Reims
52 - CPAM de Chaumont
53 - CPAM de Laval
54 - CPAM de Meurthe-et-Moselle
55 - CPAM de Bar-le-Duc
56 - CPAM de Vannes
57 - CPAM de Moselle
58 - CPAM de Nevers
59 - CPAM de Lille-Douai
59 - CPAM de Roubaix-Tourcoing
59 - CPAM des Flandres
59 - CPAM du Hainaut
60 - CPAM de l'Oise
61 - CPAM d'Alençon
62 - CPAM de la Côte-d'Opale
62 - CPAM de l'Artois
63 - CPAM de Clermont-Ferrand
64 - CPAM de Bayonne
64 - CPAM de Pau
65 - CPAM de Tarbes
66 - CPAM de Perpignan
67 - CPAM du Bas-Rhin
68 - CPAM du Haut-Rhin
69 - CPAM du Rhône
70 - CPAM de Vesoul
71 - CPAM de Mâcon
72 - CPAM du Mans
73 - CPAM de Chambéry
74 - CPAM d'Annecy
75 - CPAM de Paris
76 - CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe
76 - CPAM du Havre

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières
78 - CPAM de Versailles
79 - CPAM de Niort
80 - CPAM d'Amiens
81 - CPAM d'Albi
82 - CPAM de Montauban
83 - CPAM de Toulon
84 - CPAM d'Avignon
85 - CPAM de La-Roche-sur-Yon
86 - CPAM de Poitiers
87 - CPAM de Limoges
88 - CPAM d'Epinal
89 - CPAM d'Auxerre
90 - CPAM de Belfort
91 - CPAM d'Evry
92 - CPAM de Nanterre
93 - CPAM de Bobigny
94 - CPAM de Créteil
95 - CPAM de Cergy-Pontoise
971 - CGSS de Guadeloupe
972 - CGSS de la Martinique
973 - CGSS de Guyane
974 - CGSS de La Réunion
976 - CGSS de Mayotte
Trouver votre caisse primaire de rattachement :

Le code organisme de rattachement est la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM ou CGSS) de votre lieu de résidence.

Elle apparait sur votre attestation de droits.

Ce document est disponible dans votre compte ameli

Présentation de la démarche

Bases juridiques

Bénéficiaires de la mesure

Vous percevez une indemnité journalière maladie à 0€ ou une indemnité maternité à taux partiel minimum (5.64 € pour 2021 et 2022). Dans ce cas, le décret n° 2021-1937 du 30 décembre 2021 vous permet de bénéficier d'une réétude de votre dossier au titre du maintien de droits de votre activité précédente.

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières Les arrêts concernés sont ceux ayant débutés à compter du 1er Janvier 2020 pour les arrêts maladie et à compter du 1er Novembre 2019 pour les arrêts maternité.

Vous êtes concernés si vous remplissez l'une des 3 conditions suivantes :

- -Votre arrêt de travail se situe dans les 12 mois qui suivent la fin de votre activité salariée
- -Vous êtes en cours d'indemnisation Pôle emploi au titre d'un précédent emploi salarié au titre de l'article 311-5 du Code de la Sécurité Sociale
- -Vous arrêt se situe dans les 12 mois qui suivent la fin d'indemnisation Pôle Emploi (article 161-8 du Code de la Sécurité Sociale)

Afin que nous puissions traiter votre demande, vous devez renseigner toutes les informations demandées et déposer l'ensemble des pièces justificatives correspondant à votre situation.

Identification

Numéro de sécurité sociale	
Renseignez ici les 13 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale	
Date de naissance	
Numéro de téléphone	
Votre situation	
1. Date de début de l'arrêt de travail concerné Renseignez ici la date à laquelle votre arrêt de travail a commencé. Rappel: si vous avez bénéficié de plusieurs arrêts de travail différents pendant la période (hors prolongations), compléter un formulaire pour chaque arrêt de travail.	vous devez
2. Date de démarrage de votre activité indépendante Indiquez ici la date à laquelle votre activité indépendante est devenue votre activité principale.	
3. Si vous percevez des allocations chômage avant le début de votre activité indépendante Indiquez ici votre date d'inscription à Pôle Emploi.	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif d'inscription à Pôle Emploi	
loignez le justificatif d'inscription à Pole Emploi	

Important

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières Vous devez nous fournir les 12 bulletins de salaire précédant votre installation en tant que travailleur indépendant.

Quelles pièces justificatives fournir?

Vous devez fournir les bulletins de salaire précédant votre inscription au chômage.

Exemple:

Inscription au chômage le 01/04/2021 et début d'activité indépendante le 01/10/2021 => Vous devrez nous fournir les 3 ou 12* derniers bulletins de salaire avant le 01/04/2021.

*Si vous exerciez une activité salariée discontinue (intérimaire, VRP, CESU, saisonnier...) vous devez fournir les bulletins de salaire des 12 derniers mois.

A noter : Si vous aviez plusieurs employeurs, vous devez indiquer, pour chaque mois, le montant total des rémunérations de tous les employeurs confondus et fournir tous les justificatifs des sommes déclarées.

Vous devez saisir vos revenus bruts pour chaque mois II s'agit:

- du montant brut indiqué sur votre bulletin de salaire si vous avez eu un unique employeur au cours du mois
- du total des montants bruts indiqués sur vos bulletins de salaire si vous avez eu plusieurs employeurs au cours du mois

Revenus et justificatifs pour le mois M-1

Mois M-1: Montant total des revenus bruts		
Mois M-1 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire		
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire		
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire		
Revenus et justificatifs pour le mois M-2		
Mois M-2 : montant total des revenus bruts		
Mois M-2 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire		
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire		

Revenus et justificatifs pour le mois M-3

Mois M-3 : Montant total des revenus bruts
Mois M-3 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-4
Mois M-4: Montant total des revenus bruts
Mois M-4: Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-5
Mois M-5 : Montant total des revenus bruts
Mois M-5 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-6
Mois M-6: Montant total des revenus bruts

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières
Mois M-6: Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-7
Mois M-7 : Montant total des revenus bruts
Mois M-7 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-8
Mois M-8: Montant total des revenus bruts
Mois M-8: Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-9
Mois M-9 : Montant total des revenus bruts
Mois M-9: Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-10
Mois M-10 : Montant total des revenus bruts
Mois M-10: Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-11
Mois M-11 : Montant total des revenus bruts
Mois M-11 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Revenus et justificatifs pour le mois M-12
Mois M-12 : Montant total des revenus bruts
Mois M-12 : Justificatifs Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bulletin de salaire

Demande de réétude de dossier Indemnités Journalières

Validation de la démarche

Nous vous conseillons de bien vérifier que vous avez correctement renseigné le formulaire et joint l'ensemble de
pièces justificatives. Une fois la démarche validée, vous ne pourrez plus la modifier.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans le présent formulaire. Cochez la mention applicable	
Oui	
Non	